

**DEMANDE DE CONTRÔLE DE CONFORMITÉ  
DES RACCORDEMENTS AUX RESEAUX D'ASSAINISSEMENT  
OU D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

*Cadre réservé au Service Assainissement*

N°DOSSIER

DATE DE RÉCEPTION

**FORMULAIRE A COMPLÉTER ET A RETOURNER PAR MAIL A L'ADRESSE [assainissement@morteau.org](mailto:assainissement@morteau.org)  
OU EN FORMAT PAPIER A LA MAIRIE DE MORTEAU**

**INFORMATIONS GÉNÉRALES : L'ensemble des champs doit être rempli**

	Demandeur mandataire de la vente	Propriétaire du bien (si différent du demandeur)
Nom et prénom		
Adresse		
Téléphone / Portable		
E-mail		

**FACTURE A ADRESSER A :**

Nom et prénom ou Raison Sociale	
Adresse	
Téléphone / Portable	
E-mail	
Siret*	
Nom et coordonnées de la personne à contacter pour la prise de rendez-vous	
<b>La présence d'un tiers est obligatoire lors de la visite.</b>	

**Le propriétaire ou son mandataire sollicite la Communauté de Communes du Val de Morteau pour le contrôle des installations d'assainissement, en vue d'établir un certificat de conformité pour la propriété sise :**

Type d'assainissement	<input type="checkbox"/> Mon bien est desservi par un réseau de collecte des eaux usées (Assainissement collectif) <input type="checkbox"/> Mon bien n'est pas desservi par un réseau de collecte des eaux usées (Assainissement non collectif)		
Type de bien	<input type="checkbox"/> Maison individuelle <input type="checkbox"/> Appartement <input type="checkbox"/> Local artisanal, commercial, entrepôt, hôtel / restaurant, gîte <input type="checkbox"/> Bâtiment industriel		
Références cadastrales	Section		Parcelle(s)
Adresse du bien à contrôler			
Si immeuble collectif	Nombre d'appartements à contrôler		N° Appartement(s)
Année de construction du bien			

**Le demandeur atteste et certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus et reconnaît que l'envoi du présent formulaire à l'adresse mail ci-dessous indiquée ou remis en main propre vaut acceptation des conditions tarifaires et des modalités de règlement.**

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

\* Champ obligatoire dans le cas d'une personne morale.

## GRILLE TARIFAIRE

### ASSAINISSEMENT COLLECTIF

#### Maison individuelle ou appartement

- Contrôle d'une maison individuelle ou d'un appartement 160 € TTC
- Coût par appartement supplémentaire (dans le même bâtiment et réalisé simultanément) 50 € TTC

#### Établissement industriel

- Contrôle d'un établissement industriel jusqu'à 30 points d'évacuation (eaux usées + eaux pluviales) 330 € TTC
- Coût par point d'évacuation supplémentaire (eaux usées + eaux pluviales) 15 € TTC

#### Local commercial, artisanal, entrepôt, hôtel/restaurant, gîte

- Contrôle pour un établissement jusqu'à 15 points d'évacuation (eaux usées + eaux pluviales) 180 € TTC
- Coût par point d'évacuation supplémentaire (eaux usées + eaux pluviales) 15 € TTC

### ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

- Contrôle d'un dispositif non collectif 150 € TTC

### DIVERS

- Pénalités pour absence, annulation à moins de 48 heures, absence d'eau, logement inaccessible 60 € TTC
- Délivrance d'un attestation d'un contrôle datant de moins de 3 ans 30 € TTC

Montant à payer

### PAIEMENT DU CONTRÔLE D'ASSAINISSEMENT à réception d'un titre de recette exécutoire qui mentionnera les modalités de règlement

#### Consignes pour le jour de la visite

Afin de réaliser un diagnostic le plus complet possible, tous les éléments relatifs aux dispositifs d'assainissement des eaux usées et d'évacuation des eaux pluviales devront être rendus accessibles et visibles :

#### ***Tampons de regards ouverts par vos soins.***

Toutes les pièces d'eau et les points d'évacuation (siphon de sol y.c.) devront être visibles et seront testés. Il est demandé de ne pas fermer le compteur d'eau pour tester l'évacuation de tous les points d'eau indiqués.

**Tous les documents (factures, photos, rapport, etc.) attestant de la présence d'une installation d'assainissement individuelle devront être présentés le jour du contrôle.**